



École des Pionniers-de-Maillardville

Située sur le territoire traditionnel de la Première Nation Kwikwetlem, un territoire partagé avec les Nations Musqueam, Squamish, Tsleil-Waututh et Quay Quayt.
Nous en sommes reconnaissants.

Directeur : M. François Bergeron

1618 Avenue Patricia
Port Coquitlam CB V3B 4A8
(604) 552-7915

ecole_pionniers@csf.bc.ca www.pionniers.csf.bc.ca



AUX PARENTS DE LA 7^e à la 12^e ANNÉE RENTRÉE SCOLAIRE 2024-245

Chers parents et tuteurs,

La rentrée scolaire approche à grands pas ! Pour garantir une expérience positive et agréable pour chacun d'entre nous, nous vous encourageons à prendre connaissance des modalités de rentrée des élèves à l'école des Pionniers-de-Maillardville. Votre collaboration est précieuse pour faire de ce moment un succès pour toutes et tous.

IMPORTANT : La rentrée scolaire pour les élèves de la 7^e à la 12^e année aura lieu le mardi 3 septembre 2024 de 8h35 à 10h45.

Premier jour d'école (mardi 3 septembre 2024)

1) Accueil du matin

- Il y aura du transport scolaire dès le 3 septembre 2024 **pour celles et ceux qui s'y sont inscrit-es avant le 15 juillet 2024.**
- Les autobus arriveront sur le site de l'école vers 8h20.
- Si vous assurez vous-même le transport de votre enfant lors de cette journée, veuillez-vous stationner sur les rues adjacentes à l'école et **non dans les stationnements réservés au personnel et aux autobus.**
- Pour l'entrée du matin, les élèves de 7^e à 12^e année entrent par les portes 1 et 7.
- Les élèves de 11^e et 12^e année qui souhaitent entrer avant 8h20 pourront utiliser la porte 1. Les élèves de 7^e à 10^e année devront attendre 8h20 pour pénétrer dans les locaux de l'école.
- Les élèves doivent se rendre à leur classe titulaire où leur enseignant va les accueillir. Les listes des divisions seront affichées sur les portes de classe.

Niveaux	Locaux
7 ^e année	222, 223 ou 224
8 ^e année	218, 244, ou 253
9 ^e année	219 ou 245

Niveaux	Locaux
10 ^e année	215 ou 216
11 ^e année	214 ou 236
12 ^e année	217 ou 221

2) Départ des élèves de la 7^e à la 12^e année le premier jour

Le départ des autobus lors de la première journée se fera à 10h45. Si vous venez chercher votre enfant inscrit-e au service des autobus, merci d'en aviser First Student (et le secrétariat pour les élèves de 7^e). Aussi, vous voudrez bien noter que pour les élèves du secondaire (7^e à 12^e année), les autobus n'attendront pas les retardataires.

À partir du mercredi 4 septembre 2024

L'horaire régulier de l'école et du transport scolaire sera en place dès le deuxième jour d'école selon les paramètres suivants :

Heures	Activités
08h20 – 08h30	Arrivée des élèves
08h30 – 08h43	Période d'accueil (7 à 12)
08h43 – 09h57	Période 1
09h57 – 10h06	Récréation / transition
10h06 – 11h20	Période 2
11h20 – 12h05	Dîner des élèves
12h05 – 13h19	Période 3
13h19 – 13h29	Récréation / transition
13h29 – 14h43	Période 4
14h43 – 14h48	Remise des ordinateurs (7 à 9)
14h48	Fin des cours
14h52	Départ des autobus

Pour rappel : L'horaire du secondaire se déroule sur six jours (jour 1, jour 2, jour 3, jour 4, jour 5 et jour 6) – [Calendrier scolaire 2024-2025 avec les jours scolaires pour le secondaire \(Jours 1 à 6\)](#)

Autres informations importantes

1) Informations personnelles de l'élève :

Tout au long de l'année scolaire, nous vous remercions de bien vouloir informer l'école dès que possible de tout changement concernant les coordonnées de votre ou vos enfants. Cela inclut notamment l'adresse postale, l'adresse courriel et le numéro de téléphone, ainsi que les modifications relatives à la garde légale. Votre collaboration nous aide à assurer le bien-être et la sécurité de tous les élèves. N'hésitez pas à nous faire parvenir ces informations par courriel à ecole_pionniers@csf.bc.ca.

2) Transport scolaire :

Le transport par autobus sera offert **dès la première journée pour ceux qui avaient enregistré leur.s enfant.s avant la date limite qui était le 15 juillet.**

Le transport des élèves dont les inscriptions ou les demandes de changements ont été reçues après cette date devront attendre de 2 à 4 semaines afin de bénéficier du service de transport.

La compagnie d'autobus communiquera avec vous via courriel afin de vous informer des circuits et horaires, d'ici le 29 août. Les ajustements continueront durant le mois de septembre.

Toute demande pour une deuxième adresse ou pour un siège de courtoisie ne sera pas considérée avant le 1^{er} octobre.

Tous les formulaires concernant le transport scolaire sont disponibles en ligne sous la rubrique <https://www.csf.bc.ca/transports/formulaire-dinscription/>

3) Utilisation des ordinateurs

Au début du mois de septembre, vous recevrez un courriel envoyé par le Département de la technologie du CSF, vous demandant de signer **le contrat annuel pour l'utilisation des appareils technologiques** pour votre enfant.

Les parents des nouveaux élèves âgés de 12 ans et moins et les nouveaux élèves âgés de 13 ans et plus recevront également un formulaire de **consentement médiatique et applications infonuagiques**. Celui-ci devra être signé et restera en dossier jusqu'à changement de votre part si applicable. Veuillez conserver le courriel original au cas où vous aimeriez faire des changements durant le cheminement scolaire de votre enfant.

Ceci devra être fait dès sa réception en suivant les consignes incluses dans le message. Ce processus est nécessaire pour qu'un ordinateur puisse être assigné à votre enfant en début d'année scolaire.

À noter que les élèves utilisent Microsoft 365 comme outil de stockage.

Rappel - Les élèves de la 7^e à la 9^e année pourront utiliser les ordinateurs seulement à l'école.

4) Calendrier :

Le calendrier scolaire est également disponible sur notre [page web](#).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration de l'école, ecole_pionniers@csf.bc.ca.

Le secrétariat sera aussi ouvert à partir du lundi 26 août au vendredi 30 août de 9h à 15h et ensuite de 8h à 16h du lundi au vendredi durant toute l'année scolaire.

5) Procédure pour les retards* et absences départs hâtifs des élèves

Au Conseil scolaire francophone, l'une de nos priorités est de s'assurer de la sécurité de nos élèves. Dans le but d'améliorer l'efficacité et la précision de la prise des absences, notre école utilise SchoolMessenger/SafeArrival. Ce système vous permet de signaler l'absence, le retard ou le départ hâtif de votre enfant en utilisant l'une des deux façons suivantes :

1. Via votre téléphone cellulaire, vous pourrez installer **l'application SchoolMessenger** à partir du « App Store » ou du « Google Play Store ». Lors de la première utilisation de l'application, sélectionnez « Sign Up » afin de créer votre compte. Ensuite, choisissez « Attendance » et ensuite « Report an Absence ».

2. Via le **système téléphonique automatisé** en appelant sans frais au numéro 1-833-219-9064

Ces options sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours par semaine ainsi les absences futures peuvent être signalées en tout temps. Cependant, il est primordial que **les absences et retards**

soient entrées avant 9h00 la journée même sinon vous ne pourrez accéder au système et vous recevrez un message automatisé signalant l'absence de votre enfant.

*Nous comprenons que des situations imprévues peuvent parfois entraîner des retards. Cependant, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire tout votre possible pour que votre enfant arrive à l'école à l'heure. Pour les élèves du secondaire, **la période d'accueil commence à 8h30**. La ponctualité est une habitude précieuse qui contribue à instaurer un environnement d'apprentissage positif pour toutes et tous.

Si un élève du secondaire doit quitter avant la fin des cours, vous devez envoyer un courriel à l'école pour justifier le départ et **l'élève doit signer le registre des départs au secrétariat**. Vous devez aussi aviser First Student que l'élève ne prendra pas l'autobus. Le départ des autobus se fait à 14h52.

6) Arrivée des élèves

Le matin tous les élèves de la 7^e à la 12^e année pourront entrer dans l'école à partir de 8h20 aux portes 1 et 7.

Les élèves de 11^e et 12^e année qui souhaitent entrer avant 8h20 doivent passer par la porte 1.

7) Frais annuels 2024-2025

Nous demandons aux parents en début de chaque année de payer des frais annuels qui couvrent les coûts liés au maintien des trousse de tremblement de terre, à l'attribution de cadenas, d'activités spéciales, etc. Les frais s'élèvent à 25\$ pour les élèves de la 7^e année et 15\$ pour les élèves de la 8^e à la 12^e année. Ils seront payables par l'entremise de la plateforme SchoolCashOnline. Nous vous aviserons par courriel lorsque ceux-ci seront disponibles pour le paiement.

9) Normes sanitaires

Nous aimerions vous rappeler de continuer à suivre **les mesures sanitaires à respecter en tout temps** :

- Vérification quotidienne des symptômes ;
- Rester à la maison en cas de symptômes (et consulter HealthLink BC au 811) ;
- Étiquette respiratoire ;
- Respect de l'espace personnel ;
- Lavages des mains réguliers.

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir!

François Bergeron, directeur

Magalie Levesque, directrice-adjointe (M à 6)

Grégoire Fréalle, directeur adjoint (7 à 12)